

JOURNÉE
TECHNIQUE

2
DÉCEMBRE
2025



Préventeur de SPSTI : rôle et pratiques dans la prévention des AT

Audrey SERIEYS

Prévention Santé Travail Vendée Littoral



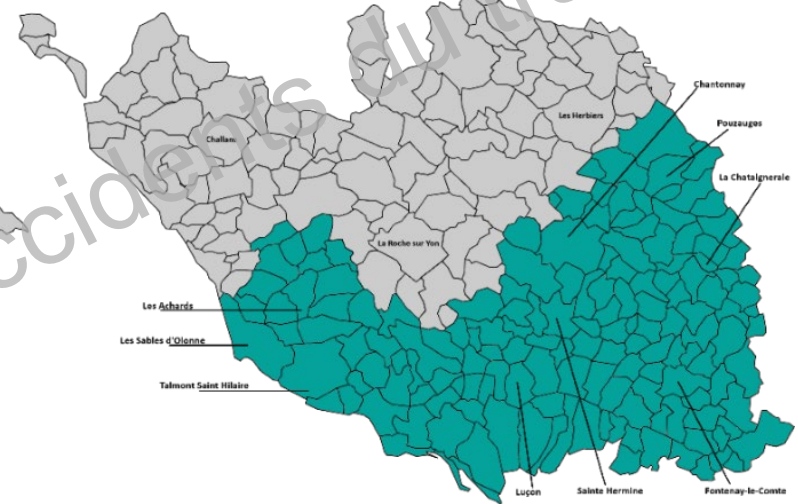
Le PSTVL – Service de Prévention et de Santé au Travail de Vendée

Au cœur du territoire vendéen

- 6 521 entreprises adhérentes
- 56 187 salariés suivis
- Toutes entreprises du privé (au moins 1 salarié), y compris le BTP
- Un territoire industriel et touristique (zone littorale)

Un service reconnu et engagé

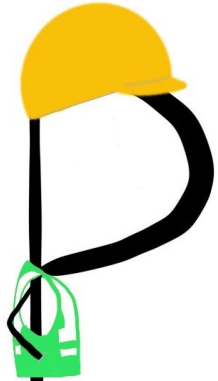
- Association loi 1901, gouvernée par un conseil d'administration paritaire
- Agrément DREETS & Certifié QUALIANOR



PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL
VENDÉE LITTORAL
Les Sables d'Olonne | Fontenay-le-Comte



Prévenir et accompagner



SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

 Serisys

→ Missions (article L.4622-2 du Code du travail) :

- Conseil aux employeurs, aux travailleurs et à leurs représentants
- Prévention et aide à l'évaluation des risques
- Surveillance de l'état de santé
- Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi
- Traçabilité des expositions et veille sanitaire
- Promotion de la santé sur le lieu de travail

Par ces actions, ils contribuent à la **lutte contre les accidents du travail et les maladies professionnelles**

Une mission prévention & Une offre socle

→ Partenaire des entreprises, notamment les TPE et PME (environ 80 % du suivi)

- Une équipe pluridisciplinaire :
 - Médecins du travail, infirmiers, préventeurs, ergonomes, psychologues
- Mon rôle de préventeur dans la prévention des AT : j'interviens sur le volet prévention, en appui des entreprises et de l'équipe médicale.

PRÉVENIR LES
RISQUES
PROFESSIONNELS

PRÉVENIR LA DÉSINSERTION
PROFESSIONNELLE

ASSURER LE
SUIVI INDIVIDUEL DE
L'ÉTAT DE SANTÉ

Seniyo

Leur rôle dans la prévention des AT

Prévention Primaire
consiste à combattre le
risque à sa source,
éviter la survenue des AT

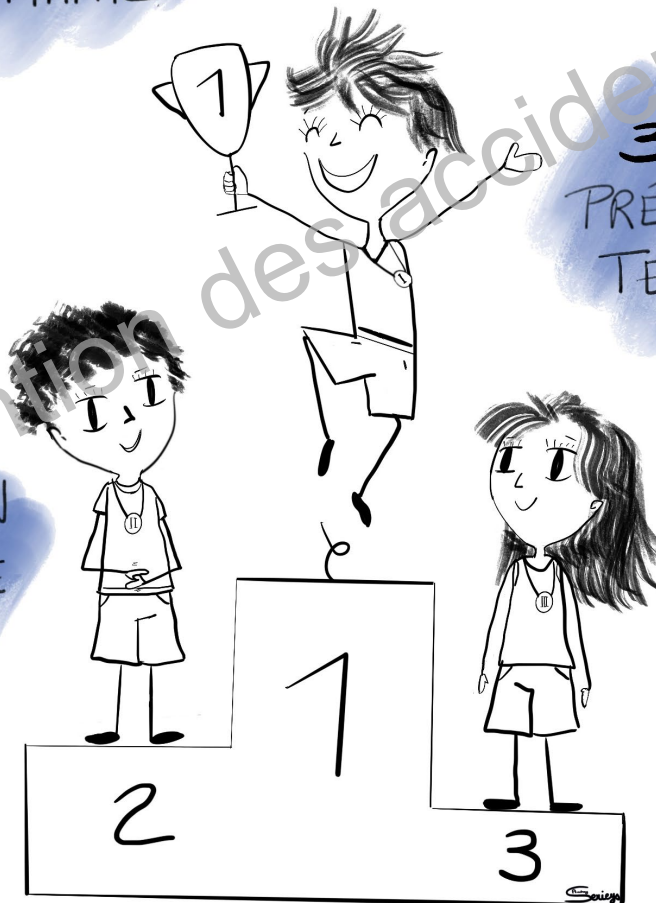
1
PRÉVENTION
PRIMAIRE

Prévention Secondaire
Au tout début de
l'apparition du trouble
ou d'une pathologie afin
de permettre de
s'opposer à son
évolution

2
PRÉVENTION
SECONDAIRE

3
PRÉVENTION
TERTIAIRE

Prévention Tertiaire
Après la survenue de l'AT,
elle tend à réduire les
complications, favoriser le
retour et le maintien en
emploi



Un rôle clé : agir avant et après un AT



Avant
AT

Après AT
(Moyen terme)

Après AT
(Court terme)

Accompagnement Avant AT

AVANT AT

- ✓ Fiche d'entreprise : repérage des risques
- ✓ Accompagnement Document unique → Plan d'actions
- ✓ Etude sur des postes ou des risques particuliers (ergonomique, chimique...)
- ✓ Sensibilisation à l'arbre des causes



Photo (logo et/ou entreprise)

FICHE D'ENTREPRISE

« Pour chaque entreprise ou établissement, le médecin du travail ou, dans les services de santé au travail inter-entreprises, l'équipe pluridisciplinaire établit et met à jour une fiche d'entreprise ou d'établissement sur laquelle figurent, notamment, les risques professionnels et les effectifs de salariés qui y sont exposés. »

Article R4624-46 du Code du travail

PTSVL :



Médecin du travail :

Infirmier(e) en santé au travail :

Assistant(e) en santé au travail :

Conseiller(ère) en prévention :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Rédacteur :

Nom Prénom

ENTREPRISE :

Entreprise :

N° adhérent :

Date de la visite :

Création Mise à jour

Personne rencontrée :

Cette fiche a été réalisée à partir des renseignements donnés par la personne rencontrée et des observations faites au sein de l'entreprise. Ce document n'est pas exhaustif



Fiche d'entreprise PSTVL

Accompagnement Après AT

COURT TERME

- ✓ Présence CSE (Equipe Médicale)
- ✓ Accompagnement sur l'arbre des causes (pour un regard extérieur)
- ✓ Psychologue du travail

MOYEN TERME

- ✓ Réaménagement de poste (pour éviter un autre accident)
- ✓ Maintien en emploi (Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle)

Une approche collective et pluridisciplinaire en SPSTI

→ Le préventeur n'agit pas seul.

→ Il est en collaboration étroite avec :

- Médecin du travail (anime et coordonne, suivi individuel)
- Infirmier (suivi individuel et repérage précoce)
- Ergonome (aménagements, analyse du poste)
- Toxicologue / IPRP (analyse des expositions)
- **Et bien sûr l'entreprise**



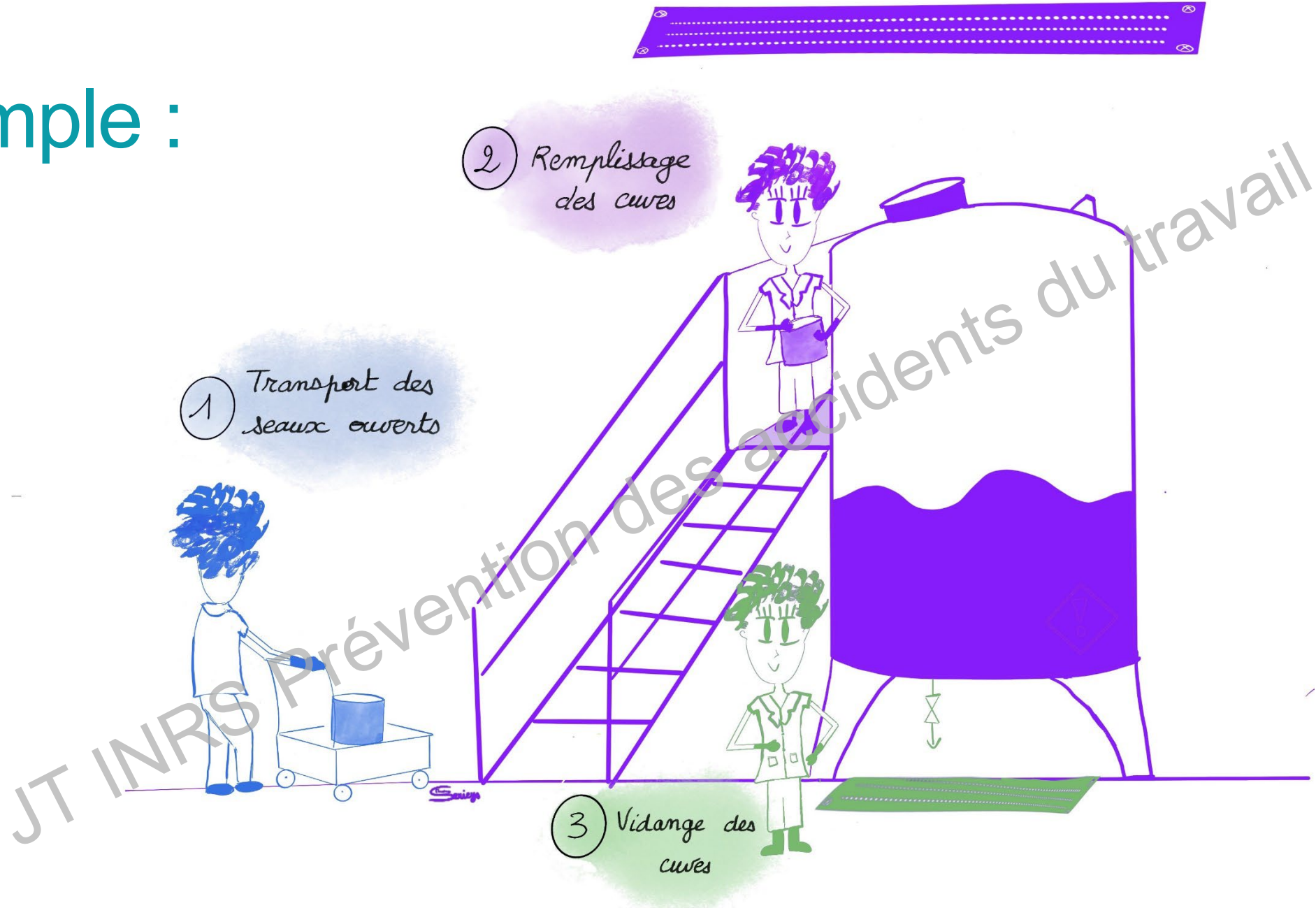
→ Un regard croisé pour une action efficace et cohérente.

Exemple : Intervention dans une entreprise industrielle

Contexte :

- ✓ Industrie agroalimentaire utilisant de l'acide nitrique pour le nettoyage
- ✓ Plusieurs accidents de brûlures chimiques survenus lors des manipulations (projection dans les yeux, brûlures aux mains & pieds)
- ✓ Substitution difficile

Exemple :



Le point de départ : un repérage lors de la fiche d'entreprise

- ✓ Lors d'une visite médicale
- ✓ Lors de la fiche d'entreprise, le préventeur a repéré des AT récurrents avec des brûlures chimiques
- ✓ Échanges avec le médecin du travail, qui valide une intervention
- ✓ Première demande : aide sur les FDS et compréhension des produits utilisés

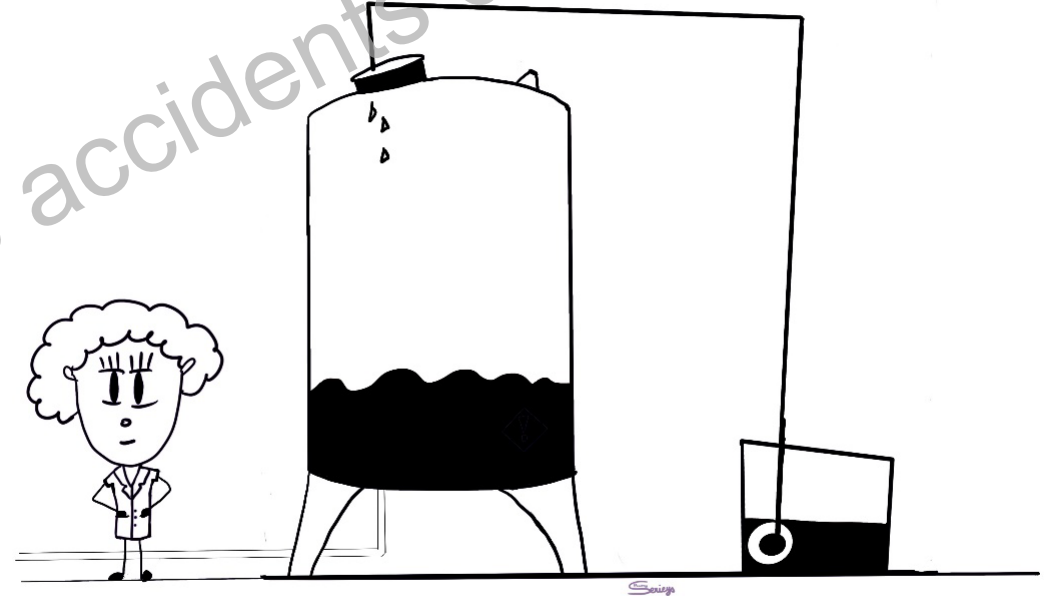
Étapes de l'accompagnement

1. **Sensibilisation** aux risques chimiques
2. **Observation terrain** sur le poste de nettoyage
 - ✓ transport dans des seaux ouverts, remplissage des cuves, vidange des cuves
3. **Atelier collaboratif** : opérateurs + QHSE + équipe SPSTI, retour sur les accidents
4. **Co-construction** de pistes d'amélioration sur le poste de nettoyage



Exemples de solutions retenues

Organisationnelles	Techniques	Humaines
Optimisation des flux pour éviter le transport	Pompe d'alimentation automatique	Formation
Révision des procédures	Tuyau en inox pour éviter la vidange à vide	



La valeur ajoutée de l'équipe pluridisciplinaire du SPSTI

Les résultats et les suites

- ✓ Réduction des accidents liés aux brûlures chimiques
- ✓ Meilleure compréhension des risques par les opérateurs
- ✓ Implication accrue de l'entreprise dans sa prévention
- ✓ Renforcement du lien entre le SPSTI et l'entreprise
- Une **entreprise plus autonome** et un **SPSTI reconnu comme partenaire**

En conclusion : pour prévenir les AT

- ✓ Analyser la **fiche d'entreprise** et avoir un **plan d'actions** dans le **DUERP**
- ✓ Mettre en place des **sensibilisations Arbre des causes**
- ✓ **Contact** l'**équipe pluridisciplinaire** (médecin, infirmier, préventeur) en cas d'AT
- ✓ Solliciter la **cellule Prévention de la désinsertion professionnelle** pour le **maintien dans l'emploi**



Quel sera votre premier petit pas pour éviter les AT ?